

Informations de base	
2024/2668(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Établissement des règles détaillées pour le maintien de la navigabilité des systèmes d'aéronefs sans équipage à bord certifiés et de leurs composants, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches Subject 3.20.01 Transport aérien de personnes et fret 3.20.01.01 Sécurité aérienne	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/03/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)01569	
13/03/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
10/04/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/05/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2668(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	TRAN/9/15057

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)01569	13/03/2024	

--